



FORMULAIRE DE DEMANDE
Modification aux règlements d'urbanisme
(zonage / lotissement / construction / et
autres règlements)

IDENTIFICATION DU OU DES PROPRIÉTAIRES		
Nom du propriétaire	Prénom	
Adresse	Ville	Code postal
Téléphone	Cellulaire	
Courriel (facultatif)		
IDENTIFICATION DU OU DES REQUÉRANTS		
Nom du requérant	Prénom	
Adresse	Ville	Code postal
Téléphone	Cellulaire	
Courriel (facultatif)		
IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT VISÉ PAR LA DEMANDE DE MODIFICATION		
Adresse	Le numéro de lot	
PRISE D'INFORMATIONS		
Avez-vous consulté au préalable un membre du personnel de la Ville? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
<i>Si oui, veuillez indiquer le nom de l'employé et la date de la consultation préalable.</i>		
Nom de l'employé	Date de la consultation	
TARIFICATION		
Demande	Coût	
Analyse de la demande et procédures d'amendement.	Sans frais (dans le cadre de la révision uniquement)	



FORMULAIRE DE DEMANDE
Modification aux règlements d'urbanisme
(zonage / lotissement / construction / et
autres règlements)

INFORMATIONS REQUISES AVEC LA DEMANDE DE MODIFICATION À UN RÈGLEMENT

La demande de modification à la réglementation d'urbanisme doit présenter les renseignements suivants :

- a) Le règlement visé par la demande;
- b) Une description sommaire de la modification demandée et les motifs de cette demande;
- c) L'usage actuel ou les bâtiments et constructions actuels présents;
- d) L'usage projeté ou les bâtiments et constructions projetés.

Toute autre information jugée nécessaire par le fonctionnaire désigné pour l'évaluation de la demande.

Le dépôt d'une demande de modification ne constitue pas un engagement de réalisation de la part du conseil. Une analyse sera préalablement effectuée.

Pour une demande visant tout règlement d'urbanisme, excepté le plan d'urbanisme : date maximale (1^{ère} vague) 1^{er} avril 2015

À noter que des annexes peuvent être ajoutées au présent formulaire.

Signature du ou des propriétaires

En date du

Signature du ou des requérants

En date du